

## AVIS PUBLIC

### D'ENTRÉE EN VIGUEUR- RÈGLEMENT TARIFICATION

Règlement 07-2020

Règlement établissant les taux de tarification des biens, services et activités de la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval

---

Avis public est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval :

Que lors de la séance ordinaire tenue le 1<sup>e</sup> juin 2020, le conseil a adopté par résolution le **règlement 07-2020 établissant les taux de tarification des biens, services et activités de la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval**.

Ce règlement peut être consulté à l'hôtel de ville situé au 1232, rang Saint-Pierre à Saint-Zéphirin-de-Courval aux heures normales de bureau, sauf les jours fériés ou sur le site internet à même la section « Documentation »

DONNÉ À SAINT-ZÉPHIRIN-DE-COURVAL, 4 juin 2020.



---

Hélène Chassé, g.m.a.  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière



## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

---

### AVIS PUBLIC ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT #07-2020

---

Je, soussignée, Hélène Chassé, Directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval, certifie que j'ai publié le présent avis :

- À un (1) endroit désigné par le conseil municipal et au [www.saint-zephirin.ca/documentation](http://www.saint-zephirin.ca/documentation), à compter du 4 juin 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 4<sup>e</sup> jour du mois de juin 2020



Hélène Chassé, g.m.a  
Directrice générale & secr. trésorière

